



2

3



# LE NOUVEAU CLASSEMENT HOTELIER



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009





# LE NOUVEAU CLASSEMENT HOTELIER

⇒ **Les objectifs**

⇒ **Les grands principes**

⇒ **Le référentiel**

⇒ **Le calendrier**

⇒ **L'accompagnement des professionnels**

⇒ **Les aides financières**



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*



## LES OBJECTIFS

- Actualiser le référentiel 1986
- Créer une catégorie 5\*
- Monter en gamme
  - modernisation
  - nouveaux critères
  - critères « à la carte »



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*



## LES GRANDS PRINCIPES

- A partir de 6 chambres
- Classement volontaire
- De 1\* à 5\*
- Agence Nationale de Développement Touristique : gestion
  - fichier
  - réclamations
  - référentiel



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



## LES GRANDS PRINCIPES

- Audit payant : cabinets accrédités COFRAC
- « à découvert » pour les 1\* à 3\*
- « mystère » pour les 4\* et 5\*
- classement attribué par le Préfet
- validité : 5 ans



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



## LE REFERENTIEL : un système à points

### Critères : 3 grands domaines

- Équipement
- Service au client
- Accessibilité et développement durable

### 2 types de critères

- Obligatoires
- À la carte

à chaque critère correspond un nombre de points



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009

# LE REFERENTIEL : le contenu

## Principes communs

- des surfaces minimum
- des équipements minimum
- un bon état général des équipements
- un accueil physique garanti un nombre d'heures par jour
- des supports d'information en langue étrangère
- un service aimable
- une collecte et un traitement des réclamations
- une sensibilisation du personnel à l'accueil des personnes handicapées
- une sensibilisation des collaborateurs à la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009

# LE REFERENTIEL

## Principe de calcul

$$\text{Classement} = \text{Points obligatoires} + \text{points à la carte}$$

- Points obligatoires : 100 % (tolérance 5 %)
- Points à la carte : seuils définis par catégorie

La tolérance de 5 % sur les points obligatoires devra être compensée par 3 fois plus de points à la carte



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009

# REFERENTIEL

	1*	2*	3*	4*	5*
Audit	À découvert	A découvert	A découvert	Mystère	Mystère
Points obligatoires	141	161	177	226	298
Seuil de tolérance	134	153	168	215	283
Points à la carte minimum (avant compensation éventuelle)	24	45	83	112	118



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*

# REFERENTIEL

## CRITERES OBLIGATOIRES/CATEGORIE

	1*	2*	3*	4*	5*
Accueil physique	8h/j	10 h/j	12 h/j	12 ou 24 h/j	12 ou 24 h/j
espaces de vie	20 m2	30 m2	50 m2	70 m2	90 m2
superficie chambre double sanitaires inclus	10,50 m2	10,75 m2	13,50 m2	16 m2	24 m2
TV couleur	50%	50%	100%	100%	100%
salle de bain privée	50%	75%	100%	100%	100%
salle de bain commune	1 pour 8	1 pour 4			
nécessaire bébé	x	x	x	X	X
ascenseur	option	à partir 4 ét	à partir 3 ét	à partir 2ét	à partir 1ét
traduction supports info	1 langue	1 langue	1 langue	1 langue	1 langue



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*

## EXEMPLE : hôtel 2 étoiles

### Principe de base :

- points obligatoires	161	tolérance	153
- Points « à la carte »	<u>45</u>		45
	<b>206</b>	compensation	<u>24</u>
		(161-153 x 3)	<b>222</b>

### Cas concret

Points obligatoires obtenus	157
Points à compenser 161-157 x3	12
Points « à la carte »	<u>45</u>
total points	<b>214</b>



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*

## EXEMPLE : hôtel 3 étoiles

### Principe de base

Points obligatoires	177	tolérance	168
Points « à la carte »	<u>83</u>		83
	<b>260</b>	compensation (177-168x3)	<u>27</u> <b>278</b>

### Cas concret

Points obligatoires obtenus	172
Points à compenser 177-172x3	15
Points « à la carte »	<u>83</u>
	<b>270</b>



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*

## LE CALENDRIER

- Arrêté du 22/12/2008, publié au JO le 01/01/2009, rectifié le 21/03/2009
- Référentiel applicable au 1er juillet 2009
- Dispositif à préciser par la loi Tourisme (juillet 2009)
- Après promulgation de la loi : 3 ans pour se faire classer
- Cohabitation de l'ancien et du nouveau classement
- Jusqu'en juin 2009 fonctionnement de l'ancien système et élargissement à la 5ème étoile



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009





# L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

## Technique

- Réunions d'information
- Elaboration d'un outil de pré-diagnostic
- Conseil individuel



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*



## LES DISPOSITIFS FINANCIERS

- Prêt Participatif pour la Rénovation Hôtelière (PPRH)
- Politiques publiques : Conseil Général et/Conseil Régional



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*



# LES DISPOSITIFS FINANCIERS

## PRÊT PARTICIPATIF POUR LA RENOVATION HOTELIERE (PPRH)

Intervention de Bruno JUDALET  
OSEO Bretagne



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*

# POLITIQUES PUBLIQUES

## MODERNISATION

Conseil Régional de Bretagne

- modernisation dans un délai de 30 mois après acquisition et/ou extension (6 ch)

Conforme aux objectifs du contrat d'entreprise touristique

20 % d'une dépense plafonnée à 400 000 €

-création d'équipements de loisirs

20 % d'une dépense plafonnée à 400 000 €

Sous conditions : classement 1\* mini, agglomération, diagnostic-expertise préalable, audit qualité, durée d'exploitation, performances environnementales, ANCV, cumul plafonné 120 000 €, Bonification : 5 % hors littoral, 5 % + 8 mois



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



# POLITIQUES PUBLIQUES

## MODERNISATION

### Ou Conseil Général

Modernisation, extension (hors intervention CRB)

- littoral et urbain : 20 % d'une dépense de 375 000 €

-intérieur : 20 % d'une dépense de 250 000 €

**Sous conditions** : 1\* ou homologué, critères éco-construction obligatoires

Bonification 50 % sur critères éco-construction supplémentaires



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DES CÔTES D'ARMOR  
[www.cotesdarmor.cci.fr](http://www.cotesdarmor.cci.fr)

*Pour la Performance des Entreprises*



## POLITIQUES PUBLIQUES

### MISES AUX NORMES

#### CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

##### **Mise aux normes sécurité incendie (échéance 2011)**

-25 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 150 000 €

##### **Mise en accessibilité aux personnes handicapées (échéance 2015)**

- 25 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 150 000 €

#### **Aides cumulables**



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009





# LE NOUVEAU CLASSEMENT HOTELIER

**Nous vous remercions de votre participation**

Contact

Michelle GUYOMARC'H

02.96.75.11.49.

[michelle.guyomarch@cotesdarmor.cci.fr](mailto:michelle.guyomarch@cotesdarmor.cci.fr)



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009





2



3

## LE NOUVEAU CLASSEMENT HOTELIER



<http://extranet.cotesdarmor.cci.fr/classement.ppt>



Atelier « Nouveau classement hôtelier » 27/04/2009

